

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly

Correspondant : M. Lukas PERICHON, Musée du quai Branly, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <http://www.marches.quaibrantly.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché de prestations de transport aller-retour, d'emballage et déballage, d'installation et désinstallation d'oeuvres d'art relatif à l'exposition Jacques Chirac ou le dialogue des cultures pour sa présentation au musée du quai Branly

Catégorie de services : 26

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) - Objet principal : 60000000

Lieu d'exécution : Musée du quai Branly, 75007 Paris

Code NUTS : FR

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Le présent marché a pour objet des prestations de transport aller-retour, d'emballage et déballage, d'installation et désinstallation d'oeuvres d'art relatives à l'exposition Jacques Chirac ou le dialogue des cultures pour sa présentation au musée du quai Branly. Cette exposition se tiendra du lundi 20 juin 2016 (inauguration) au dimanche 9 octobre 2016 en Galerie Est du musée du quai Branly.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est conclu à prix global et forfaitaire avec un seul opérateur économique. La ventilation de ce prix est présentée dans la décomposition du prix global et forfaitaire. Le marché prendra effet dès notification et prendra fin au retour de la dernière oeuvre de la liste chez son prêteur et après réinstallation des oeuvres au Pavillon des Sessions.
- Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : En application des dispositions de l'article 87 V du Code des marchés publics, une avance de 30% du montant initial TTC du marché sera versée à l'entrepreneur sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Son montant ne pourra être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint.

Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le marché et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément à l'article 51-VI du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants (article 5 du règlement de la consultation)

adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;

adéquation capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;

adéquation capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

- Capacité économique et financière - références requises : Chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années)

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Références, qualifications professionnelles

Moyens matériels et humains

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40 % ;
- Valeur technique - les sous-critères sont indiqués à l'article 5 du règlement de consultation : 50 % ;
- Démarche environnementale et sociale : 10 %.
- Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 28 mars 2016 à 17 h 00

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016-MQB-02233-MA-00-00

Renseignements complémentaires : Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où seront exécutés les prestations ou s'ils ont déjà travaillé sur site, attester connaître les lieux objets de la visite.

Lieu du rendez vous :

Musée du quai Branly

Accueil

222, rue de l'université

75 007 Paris

Les candidats devront s'inscrire auprès de Mme Marie VINOUBE par mail à l'adresse suivante :

marie.vinouze@quaibrantly.fr.

Les visites seront possibles jusqu'à 6 jours avant la date limite de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité. Les candidats ayant déjà travaillé sur site (mezzanine Est), n'auront qu'à fournir une attestation sur l'honneur de connaissance du site.

Les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou de leur publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article 40-1 du code des marchés publics n'a pas été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du page 4 / 4 Code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 mars 2016

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>